

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre 1003- Tunis El Khadra.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui est tenue en date du 19 juin 2014. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF et Mr Mohamed Neji HERGLI.

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2013	2012 (*)
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		15 957 224	15 289 036
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(12 212 406)	(11 075 483)
	IV.1	3 744 818	4 213 553
Immobilisations corporelles		184 130 548	182 750 121
- Amortissements des immobilisations corporelles		(165 489 892)	(156 730 196)
- Provisions pour dépréciation des immobilisations		(47 059)	(47 059)
	IV.1	18 593 598	25 972 867
Immobilisations financières		644 079	687 867
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		-	-
	IV.2	644 079	687 867
Total des actifs immobilisés		22 982 495	30 874 287
Autres actifs non courants		37 218	19 450
Total des actifs non courants		23 019 713	30 893 737
Actifs courants			
Stocks		34 975 551	37 980 483
- Provisions pour dépréciation des stocks		(1 048 622)	(1 211 148)
	IV.3	33 926 928	36 769 335
Clients et comptes rattachés		42 016 360	38 933 753 (*)
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(23 380 601)	(20 407 874)
	IV.4	18 635 759	18 525 878 (*)
Autres actifs courants		8 889 683	8 633 148
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 933 445)	(1 543 958)
	IV.5	6 956 238	7 089 190
Placements et autres actifs financiers	IV.6	3 363 809	3 363 809
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.7	12 467 002	12 295 663 (*)
Total des actifs courants		75 349 737	78 043 876 (*)
Total des actifs		98 369 450	108 937 613 (*)

(*) Données retraitées à des fins comparatives

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2013	2012 (*)
Capitaux propres			
Capital social		12 623 472	12 623 472
Actions propres		(325 774)	(325 774)
Réserves consolidées		(149 749 987)	(130 913 985) (*)
Autres capitaux propres consolidés		10 437 793	9 815 814
Résultat de l'exercice, part du groupe		(19 295 658)	(18 836 002) (*)
Total des capitaux propres	IV.8	(146 310 154)	(127 636 475) (*)
Intérêts minoritaires dans autres capitaux propres		2 761 825	1 684 281
Intérêts minoritaires dans résultat		(769 268)	740 962
Total des intérêts minoritaires	IV.9	1 992 557	2 425 243
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	IV.10	33 136 396	39 558 528
Autres passifs non courants	IV.11	844 649	971 313
Provisions pour risques et charges	IV.12	3 542 707	3 577 309 (*)
Total des passifs non courants		37 523 753	44 107 149 (*)
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	10 892 798	9 445 322
Autres passifs courants	IV.14	45 790 972	32 600 784
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.15	148 479 524	147 995 590
Total des passifs courants		205 163 294	190 041 696 (*)
Total des passifs		242 687 046	234 148 845 (*)
Total des capitaux propres et des passifs		98 369 450	108 937 613 (*)

(*) Données retraitées à des fins comparatives

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Etat de résultat Consolidé

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2013	31/12/2012 (*)
Produits d'exploitation			
Revenus	IV.16	106 626 832	114 346 672
Autres produits d'exploitation		517 620	420 140
Total des produits d'exploitation		107 144 452	114 766 811
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		1 769 386	6 575 254
Achats de marchandises consommés	IV.17	6 670 439	3 940 376
Achats d'approvisionnements consommés	IV.18	56 995 669	66 735 161
Charges de personnel	IV.19	27 044 874	26 376 692 (*)
Dotations aux amortissements et aux provisions	IV.20	12 517 535	11 714 171
Autres charges d'exploitation		6 534 809	5 571 112
Total des charges d'exploitation		111 532 713	120 912 765 (*)
Résultat d'exploitation		(4 388 261)	(6 145 954) (*)
Charges financières nettes	IV.21	13 924 984	12 317 475
Produits des placements		13 984	15 608
Autres gains ordinaires		348 702	828 893
Autres pertes ordinaires		1 768 684	125 381
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(19 719 243)	(17 744 310) (*)
Impôt sur les bénéfices		345 682	350 731
Résultat net des sociétés intégrées		(20 064 925)	(18 095 040) (*)
Part revenant aux intérêts minoritaires		769 268	(740 962)
Résultat net revenant à la société mère		(19 295 658)	(18 836 002) (*)
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		(2 511 544)	(2 419 982)
Résultat de l'exercice après modifications comptables revenant à la société mère		(21 807 202)	(21 255 984)

(*) Données retraitées à des fins comparatives

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Etat des flux de trésorerie consolidé

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31/12/2013	31/12/2012 (*)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	(20 064 925)	(18 095 040) (*)
<i>Ajustements pour:</i>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 076 699	16 551 715
Reprises sur amortissements et provisions	(381 713)	(9 713 454) (*)
Différence de change sur liquidités et équivalents de liquidités	(21 354)	(16 466)
Transfert de charges	(61 200)	(346 274)
Variation de l'écart de conversion	905 039	396 024
Plus values de cession des immobilisations corporelles	(133 384)	(14 865)
Moins values de cession des immobilisations corporelles	-	33 641
Variations des :		
Stocks	3 004 932	13 312 840
Créances	(3 082 608)	(3 698 060)
Autres actifs courants	(843 017)	(1 299 115)
Placements et autres actifs financiers	-	89 854
Fournisseurs et autres dettes	21 097 349	9 950 089
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	13 495 818	7 150 887 (*)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(982 763)	(1 762 590)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	133 384	31 920
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(8 590)	(49 596)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	61 086	-
Décassements provenant de l'acquisition d'autres actifs non courants	(26 856)	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(823 740)	(1 780 266)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement suite à l'émission d'actions	290	-
Encaissements provenant des subventions d'investissement	12 500	25 000 (*)
Encaissements provenant des emprunts	41 391 560	76 211 701
Remboursement d'emprunts	(57 108 627)	(74 795 787) (*)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(15 704 277)	1 440 913
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	21 354	16 466
Incidence de la conversion des flux de trésorerie des filiales étrangères	153 324	56 678
Variation de trésorerie	(2 857 521)	6 884 678
Trésorerie au début de l'exercice	(34 116 112)	(41 000 790)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(36 973 633)	(34 116 112) (*)
Données retraitées à des fins comparatives		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. PRESENTATION DU GROUPE

I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIETES DU GROUPE

Le groupe « STIP » est composé de quatre sociétés qui sont :

– La société STIP SA qui est une société anonyme, créée le 21 juillet 1980. Son capital est de 42 078 240 DT. A la date du 30 juin 2008, le capital social a été réduit pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital sans issue pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal, la fabrication et la commercialisation de pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société SONAP, la STIP est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente. Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant 10% du capital social.

– La société SOMACOP qu'est une société anonyme constituée en 1983. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté, au 31 décembre 2011, à 595 000 DT.

La société a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulgarisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous les accessoires se rapportant à ladite activité.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

– La société SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée en 1998 avec un capital de 10 000 DT. Au 1^{er} Mars 2013, le capital a été augmenté de 290 000 DT pour s'élever, au 31 décembre 2013, à 300 000 DT divisé en 60.000 parts sociales de 5 dinars chacune.

La société a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composantes ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

– La société SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain constituée en 1997. Son capital est de 55 943 000 DM.

La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après vente des pneumatiques.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal marocain.

I.2. PARTICIPATION ET ORGANIGRAMME DU GROUPE

Les participations de la société STIP dans ses filiales se détaillent comme suit :

- La STIP détient 59 492 actions sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, soit un pourcentage de contrôle de 99,99%.
- La SOMACOP détient 59 940 parts des 60 000 parts sociales composant le capital social de la SOMACOP PLUS, soit un pourcentage de contrôle de 99,90%.
- La STIP détient 363 975 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation.

Aux fins d'intégration, la conversion en monnaie de présentation (Dinar Tunisien) des comptes des filiales étrangères, est effectuée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 21 « *Effets des variations des cours en monnaies étrangères* ».

La similarité des cadres conceptuels du référentiel national et international a justifié le recours à ladite norme, en l'absence de dispositions normatives explicites dans le système comptable des entreprises.

III. PERIMETRE, METHODES ET REGLES DE CONSOLIDATION

III.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entreprises pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation.

Par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2012, le périmètre de consolidation n'a connu aucune variation et comprend quatre sociétés intégrées globalement au 31 décembre 2013.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Mère			
Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	IG	100,00%	100,00%
Filiales			
SOMACOP	IG	99,99%	99,99%
SOMACOP PLUS	IG	99,90%	99,89%
SMTP Amine	IG	65,06%	65,06%

IG: Intégration globale

III.2. METHODES DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Le contrôle est en outre présumé exister ; dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

III.3. REGLES DE CONSOLIDATION

- *Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation*

Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition sont identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrés globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée réestimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

- *Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée*

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition.

- *Opérations réciproques*

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

- *Actions émises par la STIP détenues par le groupe*

Les actions émises par la STIP et acquises dans l'objectif de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par le groupe sont portées en réduction des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition ; dans l'hypothèse d'une cession ultérieure de ces titres, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits dans les capitaux propres consolidés.

- *Conversion des états financiers individuels des filiales étrangères*

Le résultat et la situation financière de la SMTP, établie au Maroc, et libellés en Dirham Marocain (Monnaie fonctionnelle) ont été être convertis en Dinar Tunisien (Monnaie de présentation) en utilisant les procédures suivantes :

- (a) Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) ont été convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- (b) Les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) ont été convertis au cours de change moyen pour la période ; et
- (c) Tous les écarts de change en résultant ont été portés en capitaux propres sous rubrique distincte intitulée « Ecart de conversion ». Les écarts de change cumulés provenant de la conversion et attribuables aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires et portés en tant que tels dans le bilan consolidé.

Un cours de change moyen pondéré pour la période a été utilisé pour la conversion des flux de trésorerie de la SMTP. En effet, IAS 21 n'autorise pas l'utilisation du cours de change à la date de clôture pour la conversion des flux de trésorerie d'une filiale étrangère.

III.4. DATE DE CLOTURE

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

III.5. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Le groupe a accusé une perte nette consolidée de 19 295 658 DT pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 146 310 154 DT.

Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2013, supérieur de 129 813 557 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 144 317 596 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société mère du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de ladite société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Suite à la révolution, la Direction Générale de la société mère a entamé l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays après la révolution et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances de la STIP et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société mère s'est officiellement arrangée avec cinq banques privées et continue à négocier avec les autres banques concernées pour le traitement de ses engagements.

Un conseil interministériel s'est tenu le 8 octobre 2012 pour étudier la situation de la STIP et a recommandé certaines actions visant le financement des achats de matières premières à temps et l'établissement d'un business plan qui adopte le principe de l'augmentation du capital par un investisseur stratégique qui garantit la continuité de l'activité.

Deux réunions ont été également tenues, le 7 janvier 2013 et le 13 février 2013, au siège de la Direction Générale de la Privatisation, en présence de représentants des deux banques publiques concernées par l'opération d'assainissement financier proposée par la STIP.

Les graves problèmes menaçant la survie de la société mère ont été, par ailleurs, au centre d'une visite effectuée par le ministre de l'industrie, en juillet 2013, à l'usine de M'saken, au cours de laquelle le ministre a affirmé la nécessité, pour la société, d'élaborer un plan de redressement sincère intégrant à la fois son développement industriel et sa restructuration financière tout en exprimant, en contrepartie, l'engagement de son département à la soutenir.

Suite à la présentation au ministère de l'industrie d'une étude de restructuration technique des deux unités de production en vue d'optimiser leur rendement et de mettre en place une stratégie commerciale, une réunion de travail a été tenue au siège du dit ministère ayant pour objet le dossier de restructuration de la STIP.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

UNITE MONETAIRE

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

Les états financiers individuels des filiales étrangères ont été intégrés en appliquant les procédures de conversion décrites ci-avant (Cf. III.3).

Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangères réalisées par les entités dont la monnaie fonctionnelle est le Dinar Tunisien ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputées directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme NC 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

IMMOBILISATIONS

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

STOCKS

Les valeurs d'exploitation comprennent les matières premières, les matières consommables, les produits en cours, les produits finis et les marchandises.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminés sur la base de coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du

niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque sortie.

En matière de provision sur stocks de produits finis, il est procédé, pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles), dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production, à la constitution d'une provision pour dépréciation égale à la différence.

EMPRUNTS

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

IV. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

IV.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent au 31/12/2013 à 22 338 416 DT. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2012	Acquisitions	Cessions	Transfert	Ecart de conversion	Valeur brute au 31/12/2013	Amorts cumulés au 31/12/2012	Dotation 2013	Régularisation cessions	Ecart de conversion	Ecriture de consolidation	Amorts cumulés au 31/12/2013	VCN au 31/12/2013
Immobilisations incorporelles													
-Know How	7 004 062	-	-	-	-	7 004 062	(6 520 342)	(483 721)	-	-	-	(7 004 062)	0
-Logiciels	775 036	24 240	-	-	4 589	803 864	(692 589)	(46 312)	-	(4 453)	-	(743 355)	60 510
-Fonds commercial	7 509 938	-	-	-	639 360	8 149 298	(3 862 553)	(41 735)	-	-	(560 702)	(4 464 989)	3 684 309
-Encours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (I)	15 289 036	24 240	-	-	643 949	15 957 224	(11 075 484)	(571 768)	-	(4 453)	(560 702)	(12 212 406)	3 744 818
Immobilisations corporelles													
-Terrains	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	-	-	1 368 098
-Constructions	24 978 761	-	-	-	23 443	25 002 204	(15 515 698)	(852 428)	-	(5 928)	-	(16 374 054)	8 628 151
-Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	-	870 029	(571 211)	(14 320)	-	-	-	(585 531)	284 498
-Constructions sur sol d'autrui	155 500	-	-	-	-	155 500	(95 121)	-	-	-	-	(95 121)	60 379
-Agencement et Aménagt. des constructions	3 693 777	38 272	-	-	-	3 732 049	(2 527 416)	(138 811)	-	-	-	(2 666 227)	1 065 822
-Matériel & outillages industriels	101 889 276	25 551	(155 315)	848 180	60 611	102 668 303	(92 054 171)	(7 000 584)	155 315	(42 123)	-	(98 941 564)	3 726 739
-Matériel & outill. industriels réévalués	37 802 723	-	-	-	-	37 802 723	(37 625 193)	-	-	-	-	(37 625 193)	177 530
-Matériel de transport	2 790 571	163 331	(335 609)	161 750	5 024	2 785 067	(2 078 881)	(320 657)	325 071	(4 822)	-	(2 079 290)	705 777
-Matériel informatique	1 255 042	15 230	-	15 756	27 457	1 313 485	(1 030 867)	(61 630)	-	(26 206)	-	(1 118 704)	194 782
-Agencement, Aménagt & Installations	2 592 121	258 754	-	37 896	364 714	3 253 485	(1 770 484)	(448 163)	-	(304 692)	-	(2 523 339)	730 146
-Equipement de bureau	4 407 316	-	(2 000)	3 911	6 390	4 415 618	(3 461 152)	(12 192)	2 000	(9 524)	-	(3 480 868)	934 750
-En cours	946 906	851 520	-	(1 067 493)	33 051	763 985	-	-	-	-	-	-	763 985
- Avance sur commande (all-steel)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (II)	182 750 121	1 352 659	(492 923)	-	520 691	184 130 548	(156 730 196)	(8 848 785)	482 386	(393 296)	-	(165 489 892)	18 640 656
Total (I+II)	198 039 157	1 376 898	(492 923)	-	1 164 640	200 087 772	(167 805 678)	(9 420 553)	482 386	(397 749)	(560 702)	(177 702 298)	22 385 474
Prov pour dépréciation immo													
SMTp (III)							(47 059)					(47 059)	(47 059)
Total (I+II+III)													22 338 416

IV.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31/12/2013 à 644 079 DT contre 687 867 DT au 31/12/2012. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variation
Dépôts et cautionnements	525 225	524 490	735
Dépôts bancaires	118 854	163 377	(44 523)
Total	644 079	687 867	(43 788)

IV.3. STOCKS

Les stocks nets s'élèvent au 31/12/2013 à 33 926 928 DT contre 36 769 335 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variation
Matières premières	9 644 657	8 125 447	1 519 210
Autres approvisionnements	8 407 611	8 591 416	(183 805)
Marchandises	7 165 308	7 172 783	(7 476)
Produits finis	7 078 851	11 052 880	(3 974 029)
En-cours de productions de biens	2 679 125	3 037 957	(358 832)
Total brut	34 975 551	37 980 483	(3 004 932)
Provision pour dépréciation des stocks	(1 048 622)	(1 211 148)	162 526
Valeur nette	33 926 928	36 769 335	(2 842 407)

IV.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31/12/2013 à 18 635 759 DT contre 18 525 878 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012 (*)	Variation
Clients locaux	2 584 556	2 571 365	13 191
Clients étrangers	17 358 822	13 088 546	4 270 275
Clients effets à recevoir	267 588	114 441	153 147
Clients douteux	16 726 670	16 811 586	(84 917)
Clients chèques en caisse	5 078 725	6 347 814	(1 269 089)
Total brut	42 016 360	38 933 753	3 082 607
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(23 380 601)	(20 407 874)	(2 972 727)
Valeur nette	18 635 759	18 525 878	109 880

(*) Données retraitées à des fins comparatives cf note V : Eléments d'appréciation permettant la comparabilité § 2

IV.5. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31/12/2013 à 6 956 238 DT contre 7 089 190 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variation
Fournisseurs débiteurs	1 304 666	1 776 494	(471 828)
Personnel et comptes rattachés débiteurs	163 209	156 651	6 558
Etat et comptes rattachés débiteurs	6 885 956	6 014 782	871 174
Comptes courants associés débiteurs	71 857	55 335	16 522
Autres débiteurs	152 347	170 360	(18 013)
Comptes de régularisation Actif	311 647	459 525	(147 878)
Total brute	8 889 683	8 633 148	256 535
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(1 933 445)	(1 543 958)	(389 487)
Valeur nette	6 956 238	7 089 190	(132 952)

IV.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31/12/2013 à 3 363 809 DT contre 3 363 809 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variation
Régies d'avance & accreditifs (supérieurs à 3 mois)	3 306 731	3 306 731	-
Blocage Saisie Arrêt	57 078	57 078	-
Total	3 363 809	3 363 809	-

IV.7. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2013 à 12 467 002 DT contre 12 295 663 DT au 31/12/2012. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012 (*)	Variation
Banques	4 800 934	4 718 920	82 014
Caisses	85 076	181 971	(96 895)
Chèques à encaisser	5 323 992	6 771 852	(1 447 860)
Effets à l'encaissement	-	3 920	(3 920)
Régies d'avance & accreditifs (inférieurs à 3 mois)	1 855 000	214 000	1 641 000
Bons de trésor	402 000	405 000	(3 000)
Total	12 467 002	12 295 663	171 339

(*) Données retraitées à des fins comparatives cf note V : Eléments d'appréciation permettant la comparabilité § 2

IV.8. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres consolidés sont passés de (127 636 475) DT au 31/12/2012 à (146 310 154) DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012 (*)	Variation
Capital social	12 623 472	12 623 472	-
Total 1	12 623 472	12 623 472	-
Réserve légale	2 419 912	2 419 912	-
Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050	-
Subvention d'investissement	65 444	69 706	(4 262)
Résultats reportés	(154 838 394)	(136 006 654)	(18 831 740)
Total 2	(149 749 987)	(130 913 985)	(18 836 002)
Réserve spéciale de réévaluation	7 770 790	7 775 052	(4 262)
Ecart de conversion	2 667 003	2 040 762	626 241
Total 3	10 437 793	9 815 814	621 979
Actions propres	(325 774)	(325 774)	-
Total 4	(325 774)	(325 774)	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(127 014 496)	(108 800 474)	(18 214 022)
Résultat net des sociétés intégrées	(20 064 925)	(18 095 040)	(1 969 885)
Part revenant aux intérêts minoritaires	769 268	(740 962)	1 510 229
Total 5	(19 295 658)	(18 836 002)	(459 656)
Total des capitaux propres après affectation du résultat	(146 310 154)	(127 636 475)	(18 673 678)
Résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère	(19 295 658)	(18 836 002)	(459 656)
Actions ordinaires en circulation	4 207 824	4 207 824	-
Résultat par action (de base et dilué)	(4,586)	(4,476)	(0,109)

(*) Données retraitées à des fins comparatives cf note V : Eléments d'appréciation permettant la comparabilité § 1

IV.9. INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires ont passé de 2 425 243 DT au 31/12/2012 à 1 992 557 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variation
Intérêts minoritaires dans le capital et les réserves	1 329 641	588 389	741 252
Intérêts minoritaires dans l'écart de conversion	1 432 184	1 095 891	336 292
Intérêts minoritaires dans le résultat	(769 268)	740 962	(1 510 229)
Total	1 992 557	2 425 243	(432 685)

IV.10. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31/12/2013 à 33 136 396 DT contre 39 558 528 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variation
Échéances à plus d'un an sur emprunts STIP	32 546 850	38 828 760	(6 281 910)
Échéances à plus d'un an sur emprunts SMTP	-	21 648	(21 648)
Échéances à plus d'un an sur crédit-bail SMTP	576 529	647 433	(70 904)
Échéances à plus d'un an sur emprunts SOMACOP	12 503	26 260	(13 757)
Échéances à plus d'un an sur emprunts SOMACOP+	514	34 427	(33 913)
Total	33 136 396	39 558 528	(6 422 132)

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an sur emprunts contractés par la société mère se présentent, par bailleur de fonds, dans la page suivante.

IV.11. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31/12/2013 à 844 649 DT contre 971 313 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variation
Emprunts et dettes assortis C.P Etat (*)	844 649	844 649	-
Dépôts et cautionnements reçus	-	126 663	126 663
Total	844 649	971 313	126 663

(*) Il s'agit d'une avance accordée par l'Etat Tunisien à la STIP depuis les premières années d'activité et qui provient d'un don Italien.

IV.12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2013 à 3 542 707 DT contre 3 577 309 DT au 31/12/2012. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012 (*)	Variation
Provisions pour risques douaniers	182 391	882 420	(700 029)
Provision pour indemnités de départ à la retraite	2 568 412	2 511 544	56 868
Autres provisions pour risques et charges	791 905	183 345	608 560
Total	3 542 707	3 577 309	3 542 707

(*) Données retraitées à des fins comparatives cf note V : Eléments d'appréciation permettant la comparabilité § 1

BAILLEURS DE FONDS	Durée	Franchise	Solde au 31/12/2013			Total
			à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	
CREDITS NON RENEGOCIES						
STB Crédit : 2 063 027,120	15 ans	3 ans	429 797	171 919	1 461 311	2 063 027
STB Crédit : 2 372 171,477	15 ans	3 ans	543 623	197 681	1 630 868	2 372 171
STB Crédit : 3 358 906,778	15 ans	3 ans	699 772	279 909	2 379 226	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625	15 ans	2 ans	301 474	100 491	803 930	1 205 895
STB Crédit : 2 372 546,236	15 ans	2 ans	547 511	182 504	1 596 906	2 326 920
STB Crédit : 2 627 453,764	15 ans	2 ans	606 335	202 112	1 768 478	2 576 926
STB Crédit : 5 000 000,000	7 ans	-	-	-	3 928 571	3 928 571
BFT Crédit : 3 000 000,000	7 ans	2 ans	-	-	3 000 000	3 000 000
BNA Crédit : 8 424 000,000	7 ans	2 ans	-	-	8 424 000	8 424 000
BNA Crédit : 1 576.000,000	7 ans	-	-	-	1 576 000	1 576 000
BNA Crédit : 4 410 000,000	18 mois	-	-	-	3 805 723	3 805 723
BIAT Crédit : 2 500 000,000	7 ans	2 ans	-	-	2 500 000	2 500 000
BH Crédit : 247 000,000	10 ans	-	22 664	42 660	10 135	75 459
AIL Crédit leasing (contrat n°4151/2012)	3 ans	-	12 593	13 979	-	26 572
AIL Crédit leasing (contrat n°1115/2013)	3 ans	-	65 395	54 963	-	120 358
CNSS Crédit : 32 500,000	60 mois	3 ans	32 500	-	-	32 500
CREDITS RENEGOCIES						
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche à remboursement fractionné)	5 ans	-	1 288 017	467 621	-	1 755 637
ATTIJARI 2 912 687 (Tranche à remboursement in fine)	In fine	-	2 912 687	-	-	2 912 687
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche soumise à abandon conditionné)	-	-	3 765 624	-	-	3 765 624
Amen Bank 7 035 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	3 ans	6 952 235	82 765	-	7 035 000
Amen Bank 4 700 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans	-	-	1 566 667	-	1 566 667
Amen Bank 4 180 787 (Tranche soumise à abandon conditionné)	-	-	4 180 787	-	-	4 180 787
BTK 6 000 000 (Tranche à remboursement fractionné)	4 ans	6 mois	1 571 433	1 714 284	142 857	3 428 574
BTK 892 393,392 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	4 ans	6 mois	233 736	254 964	33 904	522 604
BTK 3 000 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)	-	-	3 000 000	-	-	3 000 000
UIB 2 120 000 (Tranche à remboursement fractionné)	2 ans	-	-	1 013 913	-	1 013 913
UIB 3 180 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans	-	3 091 667	88 333	-	3 180 000
UIB 2 289 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)	-	-	2 289 000	-	-	2 289 000
Total			32 546 850	6 434 764	33 061 909	72 043 523

IV.13. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2013 à 10 892 798 DT contre 9 445 322 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variation
Fournisseurs d'exploitation			
Fournisseurs locaux	2 737 289	2 769 673	(32 384)
Fournisseurs étrangers	2 403 445	2 737 121	(333 676)
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	791	791	-
Fournisseurs, factures non parvenues	4 655 348	2 473 226	2 182 121
Fournisseurs locaux, effets à payer	705 602	1 074 187	(368 585)
Total des fournisseurs d'exploitation	10 502 475	9 054 999	1 447 476
Fournisseurs d'immobilisations			
Fournisseurs d'immobilisations locaux	118 994	118 994	-
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	25 555	25 555	-
Fournisseurs d'immobilisations locaux, retenues de garantie	245 775	245 775	-
Total des fournisseurs d'immobilisations	390 324	390 324	-
Total	10 892 798	9 445 322	1 447 476

IV.14. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2013 à 45 790 792 DT contre 32 600 784 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variation
Clients créditeurs	5 006 952	4 702 103	304 849
Personnel et comptes rattachés créditeurs	9 364 402	9 081 887	282 515
Etat et comptes rattachés créditeurs	25 717 034	13 036 231	12 680 803
Comptes courants associés créditeurs	1 348 039	1 308 243	39 795
Autres créditeurs	274 251	1 356 823	(1 082 572)
Comptes de régularisation passif	4 069 296	2 895 727	1 173 569
Provisions courantes pour risques et charges	10 998	219 769	(208 771)
Total	45 790 972	32 600 784	13 190 187

IV.15. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2013 à 148 479 524 DT contre 147 995 590 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variation
Échéances à moins d'un an sur emprunts	6 482 436	6 340 764	141 672
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail SMTP	325 556	323 194	2 362
Echéances impayées sur emprunts	33 061 909	31 533 384	1 528 525
Emprunts courants	28 882 754	39 007 132	(10 124 378)
Intérêts courus	30 286 235	24 379 340	5 906 895
Banques débitrices	49 440 635	46 411 775	3 028 860
Total	148 479 524	147 995 590	483 935

Les échéances à moins d'un an (pour 6 434 764 DT) ainsi que les échéances impayées (pour 33 061 909 DT) sur les emprunts contractés par la société mère sont détaillées, par bailleur de fonds, dans le tableau des emprunts annexé à la note IV.10.

IV.16. REVENUS

Les revenus réalisés au cours de 2013 s'élèvent à 106 626 832 DT contre 114 346 672 DT réalisés au cours de 2012. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Variation
Ventes locales			
Ventes locales de produits finis	48 990 026	53 685 874	(4 695 848)
Ventes locales de marchandises	13 760 630	14 516 274	(755 644)
Ventes locales de produits intermédiaires	352 042	613 170	(261 127)
Ristournes sur ventes locales	(3 977 360)	(5 059 175)	1 081 815
Total des ventes locales	59 125 339	63 756 143	(4 630 803)
Ventes à l'export			
Exportation de produits finis et de marchandises	46 410 176	50 119 692	(3 709 516)
Exportation de services	1 168 459	1 044 067	124 392
Ristournes sur ventes à l'export	(77 143)	(573 230)	496 088
Total des ventes à l'export	47 501 493	50 590 529	(3 089 036)
Total	106 626 832	114 346 672	(7 719 840)

IV.17. ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES

Les achats de marchandises consommés totalisent 6 670 439 DT au titre de l'exercice 2013 contre 3 940 376 DT au titre de l'exercice 2012. Les achats de marchandises consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Variation
Achats de marchandises	5 112 293	3 407 273	1 705 020
Variation de stocks de marchandises	1 558 146	533 103	1 025 043
Total	6 670 439	3 940 376	2 730 063

IV.18. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés totalisent 56 995 669 DT au titre de l'exercice 2013 contre 66 735 161 DT en 2012. Ces achats consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Variation
Achats de matières premières et autres approvisionnement	50 079 106	61 743 266	(11 664 160)
Variation de stocks de matières premières	1 870 014	130 789	1 739 224
Sous total	51 949 120	61 874 055	(9 924 936)
Achats de fournitures et de matières consommables	5 046 550	4 861 105	185 444
Total général	56 995 669	66 735 161	(9 739 491)

IV.19. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel encourus en 2013 s'élèvent à 27 044 874 DT contre 26 376 692 DT en 2012. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012 (*)	Variation
Salaires	21 434 277	20 879 309	554 968
Charges sociales	4 813 942	4 721 871	92 070
Autres charges sociales	506 805	463 142	43 663
Cotisations au fonds social	232 982	220 808	12 174
Indemnité de départ à la retraite	56 868	91 562	(34 694)
Total	27 044 874	26 376 692	668 182

(*) Données retraitées à des fins comparatives cf note V : Eléments d'appréciation permettant la comparabilité § 1

IV.20. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au titre de l'exercice 2013 à 12 517 535 DT contre 11 714 171 DT au titre de l'exercice 2012. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Variation
Dotation aux résorptions des charges à répartir	11 638	10 220	1 419
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	9 913 286	10 398 170	(484 884)
Dotation aux provisions pour risques & charges	797 702	966 816	(169 114)
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	229 112	576 057	(346 945)
Dotation aux provisions pour dépréciation des clients	2 699 615	3 006 773	(307 158)
Dotation aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	332 162	222 056	110 106
Reprise sur provisions pour risques & charges	(1 114 171)	(2 819 525)	1 705 353
Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	(265 341)	(329 823)	64 482
Reprise sur provision pour dépréciation des clients	(86 468)	(115 042)	28 574
Reprise sur provision pour dépréciation des éléments financiers	-	(201 531)	201 531
Total	12 517 535	11 714 171	803 365

IV.21. CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes supportées en 2013 s'élèvent à 13 924 984 DT contre 12 317 475 DT en 2012. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Variation
Intérêts sur emprunts non courants	1 440 677	1 375 315	65 362
Intérêts de retard de paiement	5 170 448	5 026 929	143 518
Intérêts des comptes courants bancaires	3 711 322	3 283 469	427 854
Intérêts sur crédits d'exploitation (Achats de MP)	1 163 596	1 204 961	(41 365)
Intérêts sur escomptes des effets recevoir	465 239	316 852	148 387
Intérêts sur financement des exportations	848 221	275 010	573 211
Intérêts sur crédits de financement des stocks	49 600	4 444	45 156
Autres intérêts et pénalités	902 538	380 627	521 911
Intérêts créditeurs des comptes courants bancaires	82 542	(142 707)	225 249
Escomptes accordés	14 942	151 816	(136 874)
Intérêts des dettes fournisseurs	0	81 159	(81 159)
Intérêts sur obligations cautionnées	33 262	31 267	1 996
Pertes et gains de change non réalisés	(13 047)	(437 716)	424 669
Pertes et gains de change réalisés	14 398	878 911	(864 513)
Autres charges et produits financiers	41 246	(112 861)	154 107
Total	13 924 984	12 317 475	1 607 508

V. ELEMENTS D'APPRECIATION PERMETTANT LA COMPARABILITE

1- Indemnité de départ à la retraite

Antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2013, les engagements de la STIP au titre des indemnités de départ à la retraite n'étaient pas provisionnés.

Lesdits engagements relèvent des avantages postérieurs à l'emploi et font partie intégrante des "régimes à prestations définies", c'est-à-dire des régimes par lesquels l'employeur s'engage sur un montant prévu conventionnellement, le plus souvent en fonction du salaire et de l'ancienneté du salarié : engagement dit « *de résultat* ».

Les engagements de la société mère au titre des indemnités de départ à la retraite présentent les caractéristiques suivantes :

- Elles sont obligatoires en vertu de l'engagement pris par la société de les octroyer ;
- Elles sont versées en une fois sous forme de capital ;
- Elles ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite.

De part leurs caractéristiques susvisées, les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite constituent, pour la société mère, et au sens des normes comptables en vigueur, un passif dont le montant et l'échéance sont incertains et justifient, en conséquence, leur constatation sous forme de provisions pour risques et charges.

La non comptabilisation d'une provision pour engagements liés aux indemnités de départ à la retraite a eu pour effet de situer les charges comptabilisées lors des exercices antérieurs à 2013 (coûts des

services rendus et coût financier lié à l'actualisation des engagements) en deçà de leur niveau réel à concurrence de 2.511.544 DT dont 2.419.982 DT imputables aux exercices antérieurs à 2012.

La correction, en 2013, de l'incidence de cette situation a donné lieu, conformément au traitement rétrospectif exigé dans pareilles circonstances, par la norme NC 11 relative aux modifications comptables, à :

- L'ajustement négatif des capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013, à hauteur de 2.511.544 Dinars dont 2.419.982 Dinars impactant les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2012.
- Le retraitement, à des fins comparatives, des données de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ce retraitement n'a été effectué que pour les besoins de comparaison et ne conduit, en aucun cas, à modifier les états financiers publiés au titre du même exercice.

2- Chèques à encaisser

Antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2013, les chèques à encaisser figuraient à l'actif du bilan, en totalité, parmi les « Liquidités et équivalents de liquidités ».

Un changement de méthode de présentation a eu lieu en 2013 et a consisté à présenter les chèques à encaisser reçus des clients à la date de clôture de l'exercice et non encore versés en banques jusqu'au 31 janvier 2014, à l'actif du bilan, parmi les « Clients et comptes rattachés ».

Le changement, en 2013, de cette méthode de présentation a donné lieu au retraitement, à des fins comparatives, des données de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ce retraitement, qui a porté sur la somme de 6.347.814 DT, n'a été effectué que pour les besoins de comparaison et ne conduit, en aucun cas, à modifier les états financiers publiés au titre du même exercice.

3- Retraitement effectués au niveau de l'état des flux

Retraitement effectué pour la correction d'une erreur matérielle affectant les deux lignes susmentionnées de l'état de flux de trésorerie :

Rubrique	avant retraitement	Retraitement	Après retraitement
Encaissements provenant des subventions d'investissement	(123 825)	148 825	25 000
Décaissement pour remboursement des emprunts	(74 646 962)	(148 825)	(74 795 787)

VI. ENGAGEMENTS HORS BILAN
1- Engagements financiers (STIP)

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés					
a) Garanties réelles					
• Hypothèques					
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saïd		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaïet		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)		ATB, UBCI		Attijari B	
• Nantissements					
Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaïet et à Menzel Bourguiba (Y compris les matériels et outillages)		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BIAT et UIB		BTK, STB et Attijari B	
b) Effets escomptés et non échus	3 653 744	ATB, BNA et BH			
TOTAL	3 653 744				
2 - Engagements reçus					
a) garanties personnelles					
• Cautions personnelles	11 100 000				
Cautions accordées par un client	1 000 000	SPG			
Cautions accordées par un client	1 500 000	SPG			
Cautions accordées par un	3 000 000	SPG			

client					
Caution accordée par un client	2 000 000	STPCI			
Caution accordée par un client	1 200 000	SOCOP			(2 087 927)
Caution accordée par un client	400 000	Gros Pneus			
Caution accordée par un client	1 000 000	CSPD			
Caution accordée par un client	1 000 000	SNP			(6 151 264)
• Cautions bancaires	200 000				
Caution accordée par un client	200 000	Sté JOMAA			
b) Garanties réelles					
• Hypothèques	4 400 000				
Hypothèque sur titre foncier n° 39984 (1 ^{er} rang)	200 000	JOMAA ET CIE			
Hypothèque sur titre foncier n° 48957 (1 ^{er} rang)	50 000	JOMAA ET CIE			
Hypothèque sur titre foncier n° 75959 (1 ^{er} rang)	800 000	JOMAA ET CIE			
Hypothèque sur titre foncier n° 34391 (vente en cours)	500 000	SOCOP			(2 087 927)
Hypothèque sur titre foncier n° 19282 (affaire en cours)	300 000	SOCOP			(2 087 927)
Hypothèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE			
Hypothèque 1 ^{er} rang (Zone industrielle Charguia)	1 700 000	STPCM			(1 886 092)
Hypothèque sur titre foncier n° 90475	700 000	SNP			(6 151 264)
• Nantissements	2 868 811				
Contrat de nantissement sur 4 fonds de commerce	1 246 000	JOMAA ET CIE			
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	922 811	JOMAA ET CIE			
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	300 000	SPE			
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	400 000	STPCM			(1 886 092)

TOTAL	18 568 811				
3 - Engagements réciproques					
• Cautions bancaires au profit de la douane	10 662 028	BNA, BH, BIAT, BFT, UIB, BT, UBCI			
TOTAL	10 662 028				

2- Engagements financiers (SMTP)

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions
Engagements donnés					
a) Garanties personnelles					
• Avals et cautions					
b) Garanties réelles					
• Nantissements	6 331 815				
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	3 718 685	BMCE			
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	2 613 130	SGMB			
TOTAL	6 331 815				

3- Dettes garanties par des sûretés (STIP)

Postes concernés	Montant garanti
• Emprunts d'investissement	72 043 523
AMEN BANK	12 782 454
BFT	3 000 000
BH	75 459
BIAT	2 500 000
BNA	13 805 723
Attijari BANK	8 433 948
BTK	6 951 178
STB	17 832 418
UIB	6 482 913
CNSS	32 500

VII. EVENTUALITES

1- La STIP a fait l'objet, au cours des premiers mois de l'année 2014, d'un contrôle fiscal couvrant les années 2011 et 2012 au titre de l'impôt sur les sociétés, des acomptes provisionnels, de la TVA, de la retenue à la source, de la TFP, de la contribution au FOPROLOS, de la TCL et de la taxe au profit du FODEC. Les résultats de ce contrôle fiscal ne sont pas encore notifiés à la société.

2- La SMTP a fait l'objet, au cours des premiers mois de l'année 2014, d'un contrôle fiscal couvrant les années 2009 à 2012. Elle a reçu une notification de redressement de ses bases d'imposition au titre de l'exercice 2009 et a, par conséquent, constitué à la date de clôture de l'exercice 2013 une provision pour risques et charges s'élevant à 8.726.230 MAD, soit 1.754.059 DT. Toutefois, les résultats du contrôle fiscal au titre des exercices 2010 à 2012 ne sont pas encore notifiés à la SMTP et aucune provision n'a été constituée à cet effet.

3- La confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 30 juin 2010 et ceux arrêtés, à la même date, par certaines banques ayant confirmé les dits engagements dans le cadre de la privatisation qui était envisagée par ouverture du capital à des investisseurs stratégiques mais n'ayant pas conclu des arrangements avec la STIP ou actualisé leurs engagements a permis de relever des écarts entre ceux pris en compte en comptabilité et ceux inscrits sur les livres de ces banques au titre des intérêts et des engagements par signature pour respectivement 198.000 DT et -903.000 DT. Ces écarts, qui peuvent avoir un impact sur les états financiers au 31 décembre 2013, n'ont pu être mis à jour en l'absence de confirmations plus récentes des engagements de la STIP envers ces banques.

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport des commissaires aux comptes sur l'audit des États financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de pneumatiques,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport.

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci joints de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** et de ses filiales comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2013 ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et les notes aux états financiers consolidés pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

2- La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans le groupe relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers consolidés.

Opinion

6- A notre avis, les états financiers consolidés de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2013, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphes d'observation

7- Nous attirons votre attention sur les notes suivantes aux états financiers qui décrivent certaines situations. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

7.1. La note III.5 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son activité.

Cette note indique que le groupe a accusé une perte nette consolidée de 19 295 658 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2013, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 146 310 154 DT.

Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2013, supérieur de 129 813 557 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 144 317 596 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société mère du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de ladite société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Suite à la révolution, la Direction Générale de la société mère a entamé l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays après la révolution et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances de la STIP et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société mère s'est officiellement arrangée avec cinq banques privées et continue à négocier avec les autres banques concernées pour le traitement de ses engagements.

Un conseil interministériel s'est tenu le 8 octobre 2012 pour étudier la situation de la STIP et a recommandé certaines actions visant le financement des achats de matières premières à temps et l'établissement d'un business plan qui adopte le principe de l'augmentation du capital par un investisseur stratégique qui garantit la continuité de l'activité.

Deux réunions ont été également tenues, en janvier 2013 et en février 2013, au siège de la Direction Générale de la Privatisation, en présence de représentants des deux banques publiques concernées par l'opération d'assainissement financier proposée par la STIP.

Les graves problèmes menaçant la survie de la société mère ont été, par ailleurs, au centre d'une visite effectuée par le ministre de l'industrie, en juillet 2013, à l'usine de M'saken, au cours de laquelle le ministre a affirmé la nécessité, pour la STIP, d'élaborer un plan de redressement sincère intégrant à la fois son développement industriel et sa restructuration financière en exprimant, en contrepartie, l'engagement de son département à la soutenir.

Suite à la présentation au ministère de l'industrie d'une étude de restructuration technique des deux unités de production en vue d'optimiser leur rendement et de mettre en place une stratégie commerciale, une réunion de travail a été tenue au siège du dit ministère ayant pour objet le dossier de restructuration de la STIP.

Faute de concrétisation de la restructuration financière de la société mère, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation du groupe. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

7.2. La note V.1 aux états financiers qui indique qu'antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2013, les engagements de la STIP au titre des indemnités de départ à la retraite n'étaient pas provisionnés. De part leurs caractéristiques, les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite constituent, pour le groupe, et au sens des normes comptables en vigueur, un passif dont le montant et l'échéance sont incertains et justifient, en conséquence, leur constatation sous forme de provisions pour risques et charges.

La non comptabilisation d'une provision pour engagements liés aux indemnités de départ à la retraite du personnel de la STIP a eu pour effet de situer les charges comptabilisées lors des exercices antérieurs à 2013 en deçà de leur niveau réel à concurrence de 2.511.544 DT dont 2.419.982 DT imputables aux exercices antérieurs à 2012.

La correction, en 2013, de l'incidence de cette situation a donné lieu, conformément au traitement rétrospectif exigé dans pareilles circonstances, par la norme NC 11 relative aux modifications comptables, à l'ajustement négatif des capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013 à hauteur de 2.511.544 Dinars dont 2.419.982 Dinars impactant les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2012 et au retraitement, à des fins comparatives, des données de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

7-3- La note VII.1 aux états financiers qui indique que la STIP a fait l'objet, au cours des premiers mois de l'année 2014, d'un contrôle fiscal couvrant les années 2011 et 2012 au titre de l'impôt sur les sociétés, des acomptes provisionnels, de la TVA, de la retenue à la source, de la TFP, de la contribution au FOPROLOS, de la TCL et de la taxe au profit du FODEC. Les résultats de ce contrôle fiscal ne sont pas encore notifiés à la société mère.

7-4- La note VII.2 aux états financiers qui indique que la SMTP a fait l'objet, au cours des premiers mois de l'année 2014, d'un contrôle fiscal couvrant les années 2009 à 2012. Elle a reçu une notification de redressement de ses bases d'imposition au titre de l'exercice 2009 et a, par conséquent, constitué à la date de clôture de l'exercice 2013 une provision pour risques et charges s'élevant à 8.726.230 MAD, soit 1.754.059 DT. Toutefois, les résultats du contrôle fiscal au titre des exercices 2010 à 2012 ne sont pas encore notifiés à la SMTP et aucune provision n'a été constituée à cet effet.

7-5- La note VII.3 aux états financiers qui indique que la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 30 juin 2010 et ceux arrêtés, à la même date, par certaines banques ayant confirmé les dits engagements dans le cadre de la privatisation qui était envisagée par ouverture du capital à des investisseurs stratégiques mais n'ayant pas conclu des arrangements avec la STIP ou actualisé leurs engagements a permis de relever des écarts entre ceux pris en compte en comptabilité et ceux inscrits sur les livres de ces banques au titre des intérêts et des engagements par signature pour respectivement 198 000 DT et -903 000 DT. Ces écarts, qui peuvent avoir un impact sur les états financiers au 31 décembre 2013, n'ont pu être actualisés en l'absence de confirmations plus récentes des engagements de la STIP envers ces banques.

Fait à Tunis, le 19 juin 2014

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting

Mohamed Neji HERGLI